Recherche en bref 2022 | RIB-21-20

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS

Comparaison des profils des délinquants sous responsabilité fédérale admis et détenus en 2020-2021

Le profil des hommes admis et détenus diffère considérablement en raison de l'accumulation des peines longues.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Le profil des hommes purgeant une peine de ressort fédéral différera selon qu'il est fondé sur les admissions effectuées au cours d'une période donnée ou sur un instantané de la population carcérale pris à un moment précis. Les caractéristiques démographiques et les détails de la peine sont enregistrés pour chaque délinquant et donc pour l'ensemble de la population. Ces variables du profil peuvent contribuer à l'établissement d'un cadre stratégique de gestion correctionnelle qui tient compte de l'évaluation des besoins, des capacités, des processus et du rendement.

Ce que nous avons fait

De la plateforme de rapports du Système intégré de rapports — modernisé (SIR-M) du Service correctionnel du Canada (SCC), nous avons extrait des données sur les hommes sous responsabilité fédérale admis en 2020-2021 et sur ceux qui étaient incarcérés en fin d'exercice (4 854 et 11 778, respectivement) en fonction de cinq grandes caractéristiques, à savoir l'âge, la diversité, la durée de la peine, l'infraction principale et la cote de sécurité. Ces trois dernières années, le nombre d'hommes admis dans des établissements fédéraux a baissé de 28,6 % (ayant passé de 6 803 en 2018-2019 à 4 854 en 2020-2021) et le nombre de détenus répertorié en fin d'année a baissé de 12,4 % (ayant passé de 13 448 en 2018-2019 à 11 778 en 2020-2021). On peut donc s'attendre à voir les répercussions d'une faible croissance et d'une population réduite.

Ce que nous avons constaté

Les statistiques montrent que les hommes admis et détenus en fin d'exercice ont proportionnellement des caractéristiques équivalentes concernant leur diversité. Leurs profils révèlent que la majorité des hommes ne sont pas blancs et que parmi ceux-ci, les Autochtones sont les plus représentés.

Le profil des hommes admis diffère toutefois de celui des détenus en fin d'exercice en ce sens qu'ils sont beaucoup plus nombreux à être jeunes et à purger des peines courtes, moins sont condamnés pour meurtre, moins se sont vu attribuer la cote de sécurité maximale et plus ont une peine d'une durée indéterminée (puisque le processus d'évaluation de la cote de sécurité était toujours en cours au moment de l'extraction des données). Les différences observées proviennent du fait que les délinquants condamnés à de longues peines, surtout pour meurtre (ils sont admissibles plus tardivement à libération sous condition), s'accumulent dans les instantanés des délinquants incarcérés en fin d'exercice.

Profils des hommes sous responsabilité fédérale

Caractéristiques	Admis¹ % (n)	Détenus en fin d'exercice % (n)
Âge		
< 35 ans	50,7 (2 460)	38,6 (4 544)
35 à 64 ans	46,7(2 268)	55,8 (6 574)
65 ans et plus	2,6 (126)	5,6 (660)
Diversité		
Blanc	47,8 (2 318)	47,3 (5 575)
Autochtone	34,8 (1 688)	31,0 (3 646)
Noir	6,7 (323)	8,9 (1 043)
Asiatique	4,0 (193)	5,2 (609)
Autre	6,8 (298)	7,7 (905)
Durée de la peine		
< 4 ans	64,1 (3 113)	32,0 (3 764)
4 ans et plus	32,7 (1 588)	38,9 (4 582)
Indéterminée	3,2 (153)	29,1 (3 432)
Infraction principale		
Meurtre (annexe I ou II)	2,8 (136)	23,3 (2 741)
Avec violence (annexe I)	61,6 (2 989)	55,6 (6 546)
Liée aux drogues (annexe II)	18,2 (883)	12,0 (1 417)
Sans violence (autres)	17,4 (846)	9,1 (1 074)
Cote de sécurité		
Maximale	8,2 (398)	13,6 (1 599)
Moyenne	46,5 (2 258)	62,3 (7 336)
Minimale	16,9 (820)	16,0 (1 882)
Non déterminée	28,4 (1 378)	8,2 (961)
Minimale	16,9 (820) 28,4 (1 378)	16,0 (1 882) 8,2 (961)

remarque: "netrolats de depor ou,3 %, revocations 36,7 %, autres raisons 1,0 %;" 30 % des admissions d'hommes en 2020-2021 sont comptabilisés dans l'instantané des délinquants détenus en fin d'exercice.

Ce que cela signifie

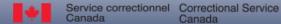
La conclusion générale est que le profil des hommes admis dans les établissements fédéraux diffère de celui de l'instantané pris en fin d'exercice en ce sens qu'ils sont plus jeunes, qu'ils purgent des peines plus courtes et qu'ils sont moins souvent condamnés pour meurtre ou classés à sécurité maximale. Le pourcentage relativement élevé d'Autochtones parmi les hommes admis et détenus nécessite une planification stratégique pour veiller à ce qu'ils aient accès à des programmes efficaces qui leur conviennent en vue de leur réinsertion sociale en toute sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Veuillez envoyer un courriel à la Direction de la recherche.

Vous pouvez également visiter la page des <u>Publications de</u> <u>recherche</u> pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Mike Hayden



No. de Cat.: PS82-4/21-20F-PDF ISBN: 978-0-660-42005-9

